











DEGRAISSANT DESINFECTANT ALIMENTAIRE

Ref.771537B

Avantages Puissant dégraissant désinfectant destiné au nettoyage **Droduit** des surfaces en contact avec des produits alimentaires.

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

- Bactéricide EN 1276 en 5 mn, 20°C en condition de saleté à 1%
- Bactéricide EN 1276 sur Salmonella typhimurium, en 5 mn, 20°C en condition de saleté à 1%
- Bactéricide EN 1276 sur Listeria monocytogenes, en 5 mn, 20°C en condition de saleté à 0,5%
- Bactéricide EN 13697, en 15mn, 20°C en condition de saleté à 2%
- Bactéricide EN 13697sur Salmonella typhimurium, en 15mn, 20°C en condition de saleté à 2%
- Bactéricide EN 13697sur sur Listeria monocytogenes, en 15mn, 20°C en condition de saleté à 3%
- Levuricide EN 1650 sur Candida albicans, en 15 mn, 20°C en condition de saleté à 0,5%
- Levuricide EN 13697 à 3% en conditions de saleté sur candida albicans en 15mn à 20°C.

MODE D'EMPLOI

Nettoyage: Diluer de 1 à 3 %.

Etendre la solution sur la surface à nettoyer. Laisser agir au min 5mn. Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire. Désinfection (sur surface rincée ou nettoyée): Dilution: se référer aux normes ci-dessus selon l'action désinfectante souhaitée. Etendre la solution sur la surface à désinfecter. Laisser agir 5 à 15 min selon l'efficacité désinfectante. Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

CARACTERISTIQUES

Densité: 1-1.02

pH:>12

Aspect: liquide limpide Sécurité selon FDS

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande pour le personnel médical au 0800 300 560.



CONDITIONNEMENTS

Réf. 771537B: Carton de 2 Bidons de 5 L

PRECAUTIONS D'EMPLOI

TP 4 - Substances actives biocides:

CHLORURE DE-N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYLAM-MONIUM, CAS: 68424-85-1, 50.00 g/kg; ALCOOL ETHYLIQUE, CAS: 64-17-5, 20.00 g/kg

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser en association avec d'autres produits au risque de faire perdre au produit son efficacité.

Ne pas utiliser sur aluminium ou tout autre alliage léger. Eviter le rejet dans l'environnement. Stocker à l'abri du gel. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Conforme à législation en vigueur relative au produit de nettoyage des objets se trouvant en contact de denrées alimentaires (arrêté du 19/12/13). Usage réservé aux professionnels. Formule déposée au Centre Anti-poison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

